

Rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de MM. Alexander Federau et Vadim Rochat intitulé « Pour un service de transport à la demande aux TPN ».

Nyon, le 3 mars 2022

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission s'est réunie le 25 janvier 2022. Etaient présents Mesdames Marina Alberti et Véronique Olsen et Messieurs Alexandre Federau, Frédéric Rast, Vadim Rochat, Yves Félix, Yves Gauthier-Jaques, Bernard Ueltschi, Victor Allamand et Marco Carena.

Les postulants souhaitent que la Municipalité mène une étude de faisabilité en matière de transport à la demande par les TPN, étant donné que la Municipalité étudie déjà une réorganisation des lignes. Selon les exemples d'application d'autres villes suisses, le transport à la demande serait accessible au moyen d'une application mobile.

La Commission s'est posée la question du risque de déstabilisation des usagers qui se sont habitués au rythme du quart d'heure. Pour les postulants, le transport à la demande ferait surtout sens sur des lignes peu utilisées (par exemple en soirée). Les questions de l'accessibilité du service pour les personnes âgées et des besoins en personnel ont également été brièvement abordées par la Commission.

Conclusion

Tout en soutenant que le transport à la demande mérite d'être étudié, la Commission estime ne pas être en mesure de se prononcer sur le fond du présent postulat et recommande donc au Conseil de le renvoyer en Municipalité pour étude et rapport. La Commission émet le vœu que la réflexion de la Municipalité s'étende à l'ensemble des réseaux desservis (urbains et périurbains).

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

- vu** le rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de MM. Alexander Federau et Vadim Rochat intitulé « Pour un service de transport à la demande aux TPN ».
- ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. De renvoyer le postulat de MM. Alexander Federau et Vadim Rochat intitulé « Pour un service de transport à la demande aux TPN » à la Municipalité pour étude et rapport.

La Commission :

Marina Alberti
Véronique Olsen
Alexander Federau
Frédéric Rast
Vadim Rochat
Yves Félix
Yves Gauthier-Jaques
Bernard Ueltschi
Victor Allamand
Marco Carezza (président et rapporteur)